

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE ET OUVÈZE INFORME :

Face aux intempéries : une solidarité réaffirmée.

A l'issue de l'épisode neigeux du 7 au 13 janvier 2010, les Maires de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze se sont réunis pour faire le point sur les actions menées afin d'assurer des conditions de circulation optimales sur le territoire, et permettre la sécurité de ses usagers.

Réaffirmant la solidarité entre les Communes, le Président de la Communauté, Alain MILON, a salué l'organisation et l'excellente coordination mises en œuvre entre les services intercommunaux et communaux : dans chaque Commune, tous étaient mobilisés dès 22h le jeudi 7 janvier pour dégager les principaux axes de circulation et permettre l'accès aux services publics.

Grâce au dévouement des agents communaux et intercommunaux, et avec l'aide apportée par les entreprises locales de travaux publics ainsi que certains agriculteurs, les routes principales à l'intérieur de nos Communes ont rapidement été rendues praticables.

Le recours à des équipements spécifiques (tracteurs, niveleuses, tractopelles, chargeurs) ainsi que le maintien permanent d'une réserve intercommunale de 300 tonnes de sel ont permis à la Communauté d'intervenir très rapidement et d'adapter les solutions aux différentes situations.

Dans cette dynamique, le travail s'est poursuivi sans relâche pendant tout le week-end et jusqu'au terme des intempéries.

Compétence, solidarité et efficacité résument l'action concrète de la Communauté face à cet événement climatique exceptionnel.